



Au service des salariés
de l'Imprimerie et
des Industries Graphiques



Au-delà de la Prévoyance
et de la Retraite,
Action & soutien,
un service à forte utilité
sociale !



LOURMEL

Agir ensemble pour mieux vous protéger

Au-delà de la Prévoyance et de la Retraite, Action & soutien, le « Service Plus » du Groupe Lourmel !

Le service Action & soutien du Groupe Lourmel se mobilise pour accompagner les salariés des industries graphiques et répondre aux situations de fragilité sociale à travers des engagements concrets.

CONSEIL

Dans le cadre du service ECO (Écoute, Conseil, Orientation), une équipe dédiée est à l'écoute des affiliés pour leur apporter des conseils sur leurs droits, les renseigner sur les démarches à effectuer et les orienter vers les structures ou les partenaires compétents.

► Les dispositifs d'accompagnement et d'aide

APPRENTIS

Des actions spécifiques leur sont proposés : **aides financières pour le permis de conduire**, les frais d'installation et de transport, **l'achat de la tenue de travail obligatoire ou d'un ordinateur** (pour les apprentis de 2^{ème} année uniquement) ou encore **l'équipement (blouson + casque) des personnes motorisées** (2 roues de moins de 125 cm³).

SALARIÉS EN DIFFICULTÉ BUDGÉTAIRE



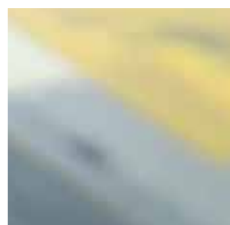
CRÉBUS®

Impliqué dans la lutte contre l'endettement, le Groupe Lourmel propose un accompagnement avec son partenaire **CRÉBUS** (Chambre RÉgionale du **SU**rendettement **S**ocial). Cette association apporte son aide pour enrayer le plus en amont possible, les problèmes d'impayés, d'isolement et de dégradation de la vie familiale. L'association propose un accompagnement juridique, social et psychologique.

SALARIÉS EN ARRÊT MALADIE DEPUIS 3 MOIS



Prévia, partenaire du Groupe Lourmel, accompagne les salariés au retour au travail après un arrêt maladie d'au moins 3 mois et conseille l'entreprise dans sa démarche. Son équipe pluridisciplinaire est composée d'experts issus du monde de l'entreprise et de professionnels de santé. La société aide les collaborateurs fragilisés, soutient le manager...



CADRES AFFILIÉS À LA CNRBTPIG

Une action spécifique pour les salariés cadres adhérents à la CNRBTPIG (section AGIRC du Groupe Lourmel) : **bourses d'études supérieures, aides exceptionnelles ou en soutien au retour à l'emploi**. Les aides sont attribuées sous condition et après examen par la Commission Sociale de la CNRBTPIG.

DEMANDEURS D'EMPLOIS



Le Groupe Lourmel propose un accompagnement gratuit aux salariés des industries graphiques ayant perdu leur emploi :

- **Actions d'insertion sociale et professionnelle** à travers des réunions d'information collectives, des entretiens individuels (élaboration du projet professionnel) ou encore des ateliers thématiques (aide à la rédaction du CV et préparation à l'entretien d'embauche).
- **Participation aux frais de formation en vue d'une qualification, d'une reconversion, d'un reclassement ou d'un changement de métier** (après décision d'autres partenaires financiers potentiels).

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



Pour lutter contre la précarité énergétique ou améliorer les conditions de vie, Groupe Lourmel en partenariat avec TEKSIAL offre un accompagnement dans les démarches d'économie d'énergie.

► Une préoccupation : la santé des salariés

SOMMEIL : LE COMPRENDRE POUR MIEUX LE GÉRER ET EN FAIRE UN ALLIÉ DE L'EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

Parce que l'efficacité professionnelle est en étroite relation avec la qualité du sommeil, le Groupe Lourmel accompagne les entreprises et leurs salariés en les associant à une démarche de prévention des risques liés aux troubles du sommeil : diminutions des capacités cognitives, influence du comportement social et augmentation du risque d'erreurs, d'accidents du travail.



Le Groupe Lourmel propose des mini-conférences (1 h 30 à 2 heures, par exemple à la pause déjeuner) au sein des locaux de l'entreprise. Elles sont animées par un(e) psychologue ou spécialiste du sommeil de l'association BRAIN UP, le partenaire du Groupe Lourmel.

AUDITION : PRÉVENIR LES RISQUES ET PRÉSERVER LA PERFORMANCE DES SALARIÉS

Le Groupe Lourmel en collaboration avec JNA, association de prévention des risques auditifs en France, accompagne les entreprises dans leurs démarches de prévention des risques auditifs :



- mise en place au sein de votre entreprise d'un espace libre de santé auditive pendant la pause « déjeuner » : un professionnel y répond aux questions des salariés ;
- organisation de tests auditifs effectués par des professionnels audio-prothésistes.

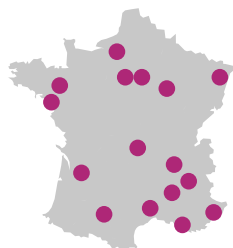
FAIRE LE POINT SUR SA SANTÉ POUR BIEN VIEILLIR



Les centres de prévention du « Bien Vieillir » AGIRC-ARRCO proposent aux salariés à partir de 50 ans un **bilan préventif personnalisé***, réalisé par un médecin gériatre et un psychologue, suivi d'un accompagnement avec des ateliers (équilibre, mémoire...) ou des activités « mieux-être » (gymnastique douce, yoga, lectures...).

**Le bilan est financé par le Groupe Lourmel.*

Des conférences ou ateliers thématiques sont également organisés sur la nutrition, les troubles de la mémoire ou du sommeil, la motricité, l'ostéoporose, la dépression...



17 centres de prévention répartis dans toute la France.

Le Groupe Lourmel adhère à 16 centres de prévention : Paris, région PACA (antennes de Marseille et Nice), Grenoble, Strasbourg, Lyon, Montpellier, Rennes, Rouen, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Nantes, Toulouse, Lille, Troyes et Valence.

► *Coordonnées de ces centres sur www.lourmel.com*

Stage d'information pour se préparer à la retraite

Le Groupe Lourmel organise, à la demande, des journées d'information collective en entreprise en partenariat avec une structure associative. Différentes formules sont proposées en fonction des besoins (minimum 3 participants) :

- *Une nouvelle vie à organiser, des projets à définir*
- *Les enjeux de la retraite (réflexions sur les représentations, les pertes et les gains, le processus de changement et les différentes étapes)*
- *Les revenus à la retraite et la gestion du patrimoine*

L'objectif est de permettre aux futurs retraités d'aborder avec confiance le passage à la retraite et comment la vivre sereinement.

Le financement s'inscrit dans le plan de formation de l'entreprise.

SOUTENIR LES « SALARIÉS AIDANTS »

Aider un proche fragilisé – malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie – peut représenter un facteur de stress important et avoir des conséquences sur la santé et le travail d'un salarié : absentéisme, aménagement des horaires, perte de productivité. Il y a des solutions.

Dans le cadre de sa politique de prévention, le service Action & soutien porte une attention particulière au rôle de l'aïdant et propose des actions individuelles de soutien : accès au réseau social de la « Compagnie des aidants » ou le « Café des aidants » (espaces solidaires entre aidants) ; accompagnement personnalisé et adapté avec un psychologue de la Compagnie des aidants.



Des séjours de répit dédiés à l'accueil des personnes dépendantes, accompagnées de leur aidant, dans un des Villages Répit Famille sont également proposés. Plus d'information : <https://www.vrf.fr>

DOMISERVE +



Profiter des services ponctuels d'une aide à domicile (aide au ménage) ou d'une auxiliaire de vie dans le cadre du « répit à domicile » (pour vous faire remplacer par un professionnel en cas d'absence).



► Les aides exceptionnelles

AIDES FINANCIÈRES EXCEPTIONNELLES

Face aux difficultés passagères liées à un événement imprévu (chômage, divorce, handicap, maladie, décès...), le service Action & soutien peut constituer un appui dans ces moments sensibles.

Une Commission Sociale se réunit régulièrement pour examiner les dossiers de demande d'aide en toute confidentialité.

Un soutien financier à caractère ponctuel peut être octroyé en fonction de la situation sociale et en complément des dispositifs publics.

BOURSES D'ÉTUDES À CARACTÈRE SOCIAL POUR LES ENFANTS À CHARGE

Des bourses d'études sont accordées, sous conditions, **aux enfants à charge poursuivant des études supérieures ou secondaires professionnelles** (CAP, BEP, BAC PRO, 1^{ère} année d'apprentissage). La date limite des demandes est fixée au 31 décembre de chaque année. Aucun effet rétroactif n'est possible.

► Les Partenariats vacances

Des partenariats avec des organismes des vacances permettent de bénéficier d'une réduction sur une réservation de séjour en France ou à l'étranger (BTP VACANCES - ODALYS - VACANCES BLEUES - CADRILEGE VACANCES).

Pour bénéficier des réductions, retrouvez les codes partenaires sur www.lourmel.com



**N'hésitez pas,
contactez-nous!**

Tél : **01 40 60 20 60**
e-mail : action-soutien@lourmel.asso.fr



LOURMEL

Agir ensemble pour mieux vous protéger

Groupe Lourmel
Service Action & soutien
108 rue de Lourmel
75015 PARIS

Tél: 01 40 60 20 60

www.lourmel.com

email: action-soutien@lourmel.asso.fr